



AFEAS

MEMOIRE

concernant le Livre Vert

sur l'enseignement

primaire et secondaire

l'Association
Féminine
d'Education et
d'Action
Sociale

SIÈGE SOCIAL :
180 EST, BOUL. DORCHESTER
BUREAU 200,
MONTRÉAL, P.Q. H2X 1N6
TÉL. : (514) 866-1813

mars 1978

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'A.F.E.A.S.

Exécutif:

Mme Solange Gervais, présidente générale
Mme Lucie Lussier, première vice-présidente
Mme Carmen Pelletier, deuxième vice-présidente
Mme Marcelle Dalpé, conseillère
Mme Lucille Bellemare, conseillère
Mme Florence Malenfant, conseillère

Présidentes de fédérations:

Mme Maria Loïselle, fédération Abitibi-Témiscamingue
Mme Ginette Gagnon, fédération Côte-Nord
Mme Louise Durand, fédération de Joliette
Mme Louise Pilon, fédération Mont-Laurier
Mme Huguette Deschênes, fédération Montréal-St-Jérôme-Outaouais
Mme Marie-Paule Gouin, fédération de Nicolet
Mme Lucille Côte, fédération de Québec
Mme Colette St-Pierre, fédération de Rimouski
mme Bernadette Audet, fédération Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-
Chapais
Mme Marie-Claire Lussier, fédération Saint-Hyacinthe
Mme Jeannine Desbiens, fédération de Saint-Jean
Mme Anita Hamel, fédération Sherbrooke
Mme Jacqueline Hamelin, fédération Trois-Rivières

SECRETARIE GENERALE: Lise G-Leduc

REDACTRICE DU MEMOIRE: Marie-Ange Sylvestre

INTRODUCTION

L'AFEAS (Association Féminine d'Education et d'Action Sociale) est un corps intermédiaire regroupant 35,000 Québécoises réparties dans plus de 600 localités. Nos buts étant d'éveiller nos membres à leurs responsabilités et de les engager à réaliser une action sociale en vue de la promotion de la femme et de l'amélioration de la société, nous ne pouvons ignorer les politiques du Gouvernement du Québec en matière d'éducation. Aussi, dès la publication du Livre Vert sur l'Enseignement primaire et secondaire, nous mandations notre comité d'éducation provincial pour en étudier le contenu et formuler des recommandations précises.

Le comité d'éducation disposait alors, comme base de travail, du texte des nombreuses résolutions de l'AFEAS dans le domaine de l'éducation. Toutes ces résolutions furent adoptées en assemblées annuelles et vous les retrouverez en annexe au présent document.

Cet intérêt particulier de nos membres pour le domaine de l'éducation s'explique facilement. En effet, la plupart sont des mères de famille soucieuses de la formation donnée à leurs enfants en vue de la préparation de leur avenir. Plusieurs d'entre elles, après avoir acquis une bonne expérience dans le fonctionnement de groupes et l'animation à l'AFEAS, militent aujourd'hui au sein des comités d'écoles et de parents ainsi qu'aux Commissions Scolaires. Toutes les politiques du Gouvernement en matière d'éducation les touchent donc de très près.

Après adoption du rapport du comité d'éducation par notre Conseil d'administration, nous vous présentons donc le document ci-joint. Les opinions émises reflètent la pensée de la majorité de nos membres et nous osons croire qu'elles retiendront votre attention et seront prises en considération.

- SOMMAIRE -

	<u>Pages</u>
<u>REACTIONS GLOBALES</u>	1
 <u>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE:</u>	
Anglais, langue seconde.....	1
Activités de groupe.....	1
Travaux et périodes d'étude.....	1
Rattrapage.....	1
Uniformité des programmes.....	1
 <u>ENSEIGNEMENT SECONDAIRE:</u>	
Cycles au secondaire.....	2
Enseignement du français.....	2
Santé.....	2
Encadrement.....	2
Professeur de catéchèse.....	3
 <u>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE:</u>	
Education physique.....	3
Calendrier scolaire.....	3
Evaluation.....	3
Participation des parents.....	3
Grief.....	4
Information des parents.....	4
<u>GESTION</u>	4
<u>THEMES ABSENTS</u>	5
<u>ANNEXE</u> (résolutions extraites de nos mémoires).....	6

REACTIONS GLOBALES

L'ensemble du Livre Vert propose une situation qu'on pourrait presque qualifier d'idéale si plusieurs interrogations ne se posaient quant aux moyens de l'atteindre. Les objectifs fixés ne présentent souvent que des solutions hypothétiques sans suggestions concrètes. On s'interroge sur les chances de réalisation du projet éducatif face aux contraintes inhérentes aux conventions collectives et aux limites imposées par les mécanismes en place.

ENSEIGNEMENT PRIMAIREAnglais, langue seconde

L'Aféas recommande que l'enseignement de la langue seconde soit dispensé par un spécialiste quand c'est possible et débute vers la cinquième année comme c'est le cas présentement. Par ailleurs, à sa sortie de l'école primaire, l'élève anglophone devrait maîtriser le français c'est-à-dire le comprendre et s'exprimer oralement et par écrit.

Activités de groupe

Pour développer la fraternité, la solidarité, le sentiment d'appartenance à l'école, des activités de groupe seront organisées, comme l'accueil en septembre, les journées sportives ou culturelles, les expositions, les concerts, les élections pour les conseils de classe, etc.

Travaux et périodes d'étude

Puisque dans l'ensemble, les parents ignorent tout des nouvelles méthodes d'enseignement, il serait préférable que les enfants fassent leurs devoirs à l'école avec leur professeur et qu'ils apportent leurs travaux déjà faits à la maison afin de permettre de suivre leur évolution. Pour ce qui est d'une période d'étude, il faudrait qu'elle s'insère à l'horaire régulier sans rallonger la journée.

Rattrapage

Notre association est d'accord avec le principe du rattrapage que ce soit dans l'hypothèse de deux étapes ou dans celle de trois, mais s'oppose par ailleurs à l'idée qu'un titulaire puisse enseigner au même groupe plus d'une année.

Uniformité des programmes

A cause de la plus grande mobilité de notre population, on recommande au Ministère d'établir une certaine uniformité des programmes au niveau de la province afin que les enfants qui ont à changer d'école ne soient pas pénalisés.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Cycles au secondaire Nous préconisons une organisation fondée sur l'existence de deux cycles distincts: le premier d'une période de trois ans assure une formation générale dans le prolongement de l'école primaire tandis que le choix d'options ne sera possible qu'au second cycle (IV et V). De plus, il est souhaitable d'instaurer un fonctionnement autonome pour chaque niveau sur le plan des méthodes d'enseignement, des types d'encadrement allant même jusqu'à la localisation physique si possible.

Enseignement du français L'enseignement du français étant une de nos priorités, nous croyons qu'il est primordial que bientôt soit réalisé le programme décrit au Livre Vert et ce pour tous les points, dans chaque détail de la communication orale, de l'expression écrite, de la lecture et de la littérature. Pour aider à cette réalisation, il nous paraît indispensable que chaque élève ait l'usage d'un manuel auquel il pourra référer au besoin.

Santé Pour aider à comprendre et à appliquer les règles fondamentales de la santé physique, quelques-unes de nos résolutions viennent compléter les projets du Livre Vert: que la cafétéria d'une maison éducative de plus de mille cinq cents élèves soit sous surveillance d'un(e) diététicien(ne) qualifié(e) qui sera responsable de l'élaboration des menus et de leur préparation, et qu'un budget soit prévu à cet effet. Que des distributrices de fruits, jus de fruits et de légumes remplacent les distributrices de liqueurs, chips, gâteaux et chocolat. Aussi, que des personnes compétentes sensibilisent les étudiants sur les effets du tabac, de l'alcool et des hallucinogènes, sur la dépendance qu'ils entraînent et sur les moyens de s'en protéger ou de s'en défaire; et qu'en plus l'information à ce sujet soit donnée aux parents et aux enseignants.

Encadrement N'ayant que peu de renseignements sur les "équipes de formation" constituées d'enseignants, de personnes ressources et d'administrateurs collectivement chargés du cheminement d'un groupe d'élèves, nous favorisons le "titulariat" pour le premier cycle du secondaire puisque la classe-matière avec options n'est pas encore en vigueur et le "tutorat" pour le deuxième cycle. Nous sommes bien conscientes que pour l'implantation de tels modèles d'encadrement, les conventions collectives devront offrir toute la souplesse nécessaire. En outre, nous demandons que les éducateurs responsables des services aux étudiants soient assez nombreux dans chaque régionale pour fournir à l'étudiant les moyens techniques, les renseignements et l'appui moral dont il a besoin dans son orientation scolaire et professionnelle et ce, sans aucune discrimination de sexe.

Professeur de catéchèse

Pour réaliser l'objectif de l'école confessionnelle catholique qui veut que la dimension religieuse et la conception chrétienne de l'homme et de la vie soient parties intégrantes du projet éducatif, l'Aféas demande que les professeurs de catéchèse possèdent une compétence et une spécialisation équivalentes à ce qui est exigé pour les autres matières.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIREEducation physique

Au programme d'éducation physique proposé, on se doit d'ajouter: "acquérir l'esprit sportif" ce qui permettra à l'enfant d'accepter aussi une défaite.

L'organisation d'activités sportives, culturelles ou récréatives le midi nous apparaît une nécessité dans le contexte social actuel et nous espérons que tout sera mis en oeuvre pour réaliser ce projet malgré les répercussions financières.

Calendrier scolaire

Le calendrier scolaire proposé nous paraît raisonnable et nous demandons qu'il soit respecté tant en ce qui touche le nombre de jours par année que le nombre de minutes par semaine. En plus des avantages qu'on en obtiendra du côté enseignement, c'est une éducation qui servira aux enfants toute leur vie: l'emploi et le respect du temps.

Evaluation

Une évaluation qui tend à rendre l'élève plus conscient de tout ce qu'il veut savoir plutôt que de sanctionner le succès ou l'échec est un but qu'on pourra atteindre d'autant plus facilement que les programmes préciseront les objectifs d'apprentissage par des normes plus strictes, plus détaillées et plus précises.

Participation des parents

L'Aféas s'engage, en tant qu'association féminine, à poursuivre la formation de ses membres pour qu'ils puissent travailler avec plus de compétence au sein des comités d'école. Par contre, on devrait repenser le rôle de ces comités pour le préciser, le rendre plus important et possiblement, avec un pouvoir décisionnel. Au secondaire, selon que l'hypothèse de deux cycles distincts est retenue, nous croyons qu'il y aurait avantage à ce qu'un comité d'école soit élu pour chacun des cycles.

La participation institutionnelle des parents nous apparaît de première importance et nous sommes d'accord avec les remarques du Livre Vert en particulier quand il affirme qu'il n'est pas nécessaire qu'elle soit la même dans toutes les régions, commissions scolaires ou écoles tant sont grandes les différences dans la préparation des divers milieux et que les règles devront être souples pour s'adapter aux changements. Si les parents se sentent utiles, motivés et intéressés, ils seront présents et actifs, ce qui minimisera l'importance relative de leur manque de préparation.

Leur participation aux journées pédagogiques n'est peut-être pas toujours souhaitable, mais dans les jours qui suivent, ils devront être informés du programme d'étude, du calendrier d'activités, bref, de toute la vie de l'école.

Grief

Nous demandons qu'un groupe de parents puisse en référer aux autorités pour formuler un grief contre un professeur incompetent comme ça se fait dans les autres professions.

Information des parents

Au primaire, en vue de renseigner les parents régulièrement sur le cheminement scolaire de leurs enfants, des réunions périodiques devraient avoir lieu avec le professeur portant sur le programme d'étude, le plan de cours adopté et les bulletins de notes explicatives. Au secondaire, les services d'aide et d'encadrement des élèves devraient être ouverts aux parents qui désirent y avoir recours.

GESTION

Notre mouvement favorise la première hypothèse de gestion: décentralisation vers les commissions scolaires qui devront procéder à la définition détaillée de leurs prévisions en fait de services éducatifs, de ressources humaines et d'équipements. La participation progressive à la gestion au niveau de l'école est à encourager ainsi qu'une politique générale d'utilisation des installations et locaux scolaires, sportifs et culturels partout au Québec.

Moyennant le respect de certaines conditions assurant leur caractère représentatif, les parents pourraient se voir réserver un ou des sièges au conseil des commissaires, avec droit de vote. Il pourrait être établi un

conseil local ou conseil d'orientation de l'école, organisme mixte où les parents, les éducateurs, la direction et les représentants du milieu confronteraient leurs vues et prendraient collectivement certaines décisions intéressant la vie de l'école. L'obligation pour l'école de faire des consultations sur certains projets pourrait être prévue dans la Loi; dans certains cas précis, le comité local aurait le droit de prendre des décisions finales.

THEMES ABSENTS

Nous avons été un peu déçus de constater que plusieurs thèmes importants ne se retrouvent pas au Livre Vert comme l'éducation des adultes, l'évaluation du secteur professionnel et général, les maternelles, l'absentéisme des professeurs, etc. En rapport avec ces deux derniers sujets nous recommandons: que soit accélérée l'implantation des maternelles pour enfants de quatre (4) ans dans les milieux défavorisés; qu'une équipe de suppléants animateurs ou un système de fiches conçues par objectifs permettent aux étudiants de continuer leur programme en cas d'absence du professeur régulier.

A N N E X ERESOLUTIONS RELATIVES A L'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE ET SECONDAIREMEMOIRE 1977

- . Qu'on institue l'homogénéité des méthodes d'enseignement au niveau élémentaire. (page 8)
- . Que le ministère précise son programme cadre d'apprentissage des mathématiques à l'élémentaire et qu'il en vérifie l'application. (page 8)
- . Que l'enseignement de l'histoire nationale et de la géographie soit obligatoire au niveau élémentaire et secondaire et qu'il soit conçu dans une approche moderne. (page 9)
- . Que dans le cours "initiation à la vie économique" soient insérées des informations juridiques concernant les régimes matrimoniaux, les contrats de mariage, les testaments, les contrats de vente, les assurances et les formes légales d'entreprises, et que ce cours devienne obligatoire en secondaire IV et V. (page 10)
- . Qu'une politique générale d'utilisation des installations et locaux scolaires, sportifs et culturels soit établie au Québec. (page 11)
- . Qu'une équipe de suppléants qualifiés soit mise en place. (page 12)
- . Que soient employées des fiches conçues par objectifs, en accord avec le manuel utilisé pour le cours et strictement réservées pour les périodes d'absences, de telle sorte que les étudiants intéressés seuls ou en groupe, pourraient absorber le contenu qu'ils sont en droit de recevoir. (page 12)
- . Que nos professeurs soient tuteurs d'un groupe afin qu'ils traitent nos adolescents comme des êtres humains et non pas comme des numéros. (page 13)

MEMOIRE 1976

- . Que les animateurs sportifs, les divers instructeurs et entraîneurs, particulièrement ceux qui s'occupent de jeunes enfants, reçoivent une formation visant à promouvoir l'esprit sportif (jeu-participation) plutôt que compétitif, et ce, dans tous les sports. (page 54)

MEMOIRE 1975

- . Que la qualité de l'enseignement du français soit une préoccupation prédominante dans l'application de la loi. (page 2)
- . Qu'une connaissance suffisante de l'anglais oral à la fin du secondaire soit assurée. (page 2)
- . Que les commissions scolaires soient libres de garder leurs écoles du milieu. (page 4)
- . Que les paroisses rurales soient des cas spéciaux quand on parle de ratio maître-élève et que le ministère en fixe le nombre maximal et minimal et qu'il y ait souplesse dans l'application. (page 4)
- . Qu'au secondaire, les professeurs de catéchèse ou de pastorale soient aussi spécialisés que ceux des autres matières. (page 5)
- . Que des professeurs-animateurs soient engagés à temps plein au niveau des écoles secondaires et polyvalentes, afin d'assurer une suppléance aux professeurs absents. Ces professeurs-animateurs pourraient animer un ou plusieurs groupes et leur salaire serait à même le budget de la suppléance. (page 12)

MEMOIRE 1974

- . Que tout soit fait pour améliorer l'orthographe et la syntaxe en français. (page 8)
- . Que les manuels et les méthodes d'enseignement du français soient uniformes (page 8)
- . Que l'enseignement de l'anglais soit dispensé par des spécialistes à partir de 5e année. (page 8)
- . Que les polyvalentes soient décentralisées. (page 9)
- . Que les classes élémentaires soient jumelées dans les petites paroisses. (page 9)
- . Que le secondaire I et II soit fait dans une localité la plus proche de l'enfant en utilisant les locaux devenus disponibles. (page 10)

- . Que dès la 5ième ou 6ième année et au secondaire, les enfants soient sensibilisés aux effets du tabac, de l'alcool et des hallucinogènes, sur la dépendance qu'ils entraînent et sur les moyens de s'en protéger et de s'en défaire. (page 10)
- . Que cette information soit aussi donnée aux parents et à tous les professeurs afin qu'ils soient au courant de ce qui est enseigné et ce, par des professeurs compétents.(page 10)
- . Que des cours d'éducation sexuelle soient donnés pour les élèves du secondaire par des professeurs spécialisés. (page 12)
- . Qu'il y ait un cours d'initiation à la vie dès l'élémentaire. (page 12)
- . Que les parents soient informés au sujet de ces cours. (page 12)
- . Que soient obligatoires les services des conseillers en orientation avec un nombre limité d'étudiants. (page 13)
- . Que chaque maison éducative de plus de 1,500 élèves, qui possède une cafétéria, ait à son service un(e) diététicien(ne) qualifié(e) qui élaborera des menus équilibrés à prix modique et qui en surveillera l'exécution et qu'un budget soit prévu à cet effet.
- . Que les machines distributrices de liqueurs, de chips, de gâteaux, de chocolat ...soient remplacés par des machines distributrices de fruits, de jus de fruits et légumes. (page 17)